

L'INDUSTRIE DES MINÉRAUX ET DES MÉTAUX

Vers un avenir durable

INTRODUCTION

Il est presque impossible d'imaginer la vie sans les minéraux, les métaux et les composés métalliques. Des 92 éléments d'origine naturelle, 70 sont des métaux, et un grand nombre sont essentiels aux plantes, aux animaux et aux êtres humains. Ces substances sont intimement liées à l'activité humaine depuis que des morceaux de cuivre ont été transformés en outils simples, environ 6 000 ans avant J.-C.

Aujourd'hui, la société utilise les minéraux et les métaux à des fins de plus en plus nombreuses. Les minéraux industriels tels que le mica sont des composants essentiels des matériaux industriels de pointe. Les exploitants agricoles ne pourraient se passer des engrais minéraux. Les métaux entrent dans la fabrication du béton et des machines dont ont besoin les industries pour leurs usines de fabrication. Aucun avion, automobile, ordinateur ou appareil électrique ne peut être construit sans métaux. L'alimentation en électricité repose sur le cuivre et l'aluminium, et le titane est un composant essentiel des moteurs d'avion. On ne peut plus imaginer le monde sans les puces de silicium. Les métaux continueront de répondre aux besoins des générations futures grâce aux nouvelles applications qui apparaîtront dans les domaines de l'électronique, des télécommunications et de l'aérospatiale.

LA SITUATION AU CANADA

Au Canada, le concept du développement durable est intégré aux politiques, aux programmes et aux lois du gouvernement fédéral. Il est stipulé, dans le document *La politique des minéraux et des métaux du gouvernement du Canada : Des partenariats pour un développement durable*, que l'utilisation des ressources minérales du pays doit être assujettie à un cadre de développement durable.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada jouent des rôles complémentaires dans le secteur de l'exploitation minière. Le gouvernement fédéral est responsable de l'énergie nucléaire, notamment de l'extraction minière de l'uranium, ainsi que de la réglementation de toutes les activités liées à l'exploitation minière dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut. Les gouvernements provinciaux sont propriétaires des ressources naturelles qui se trouvent sur leur territoire et sont responsables de l'élaboration des politiques et des règlements liés à